

Publié le 04/04/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2025_011

OBJET : Acquisition de 8 bus électriques - demande de subventions

Exposé

Avec la création du réseau unique Cap Cotentin, la Communauté d'Agglomération du Cotentin a engagé ces dernières années une politique volontariste et ambitieuse de développement de l'offre de mobilité sur son territoire.

Cette « révolution », qui vise à apporter des solutions alternatives à la voiture individuelle, accessibles pour tous, s'est traduite dans un premier temps par un développement sans précédent de l'offre de transports publics. Le projet de Bus Nouvelle Génération et la nouvelle offre lancée en 2024 sont venus apporter une dernière pierre à ce tout nouvel édifice.

Aussi, la Communauté d'Agglomération a souhaité agir en complément sur d'autres volets de sa compétence mobilité. Ainsi, des services de voiture partagée ont été ou vont être développés (autostop, covoiturage, autopartage à venir), et une politique cyclable ambitieuse a été actée à travers le vote du premier plan vélo communautaire en décembre 2023. Les stations intermodales viendront également dans les prochaines années poursuivre ce maillage en apportant en cœur de bourg un espace dédié à l'ensemble des politiques de mobilités.

Pour autant, afin de compléter la restructuration du réseau de transports, il convient également de développer une stratégie en matière de matériel roulant. Un projet ambitieux de transports ne saurait en effet faire l'impasse sur du matériel moderne, en adéquation avec les besoins des usagers, et à la hauteur des enjeux en matière de réduction de l'empreinte carbone et de transition énergétique.

Depuis 2019, le Cotentin investit dans des véhicules hybrides, permettant de réduire à minima son impact carbone (de l'ordre de 8%). Cependant, le renouvellement de véhicules standards diesel, même avec assistance électrique, n'est pas au niveau des enjeux et objectifs environnementaux que vont connaître les réseaux et les pratiques de mobilité dans les prochaines années.

Au vu du contexte législatif et réglementaire actuel, le choix de se tourner vers l'énergie électrique pour entamer cette transition semble être le plus pragmatique.

Il est ainsi proposé d'effectuer une première phase d'acquisition de 8 véhicules électriques d'ici la fin du contrat de concession actuel. Afin de minimiser les coûts d'infrastructures, il est proposé d'opter pour une recharge lente au dépôt pour ces premiers véhicules.

L'acquisition de ces 8 véhicules permettra de réaliser l'entièreté de la ligne 2. Cette ligne, qui est une ligne forte du réseau (fréquence 15 minutes), apparaît particulièrement propice pour cette expérimentation. Son relief peu escarpé est particulièrement adapté pour tester dans un premier temps la fiabilité de cette énergie et ses contraintes d'exploitation. Par ailleurs, son fort niveau de cadencement ne devrait pas nécessiter d'augmenter la capacité des véhicules déployés sur cette ligne à court terme.

Le montant total estimé pour l'acquisition de ces 8 bus électriques est de 4 638 500 € HT.

Aussi, il est proposé de solliciter une subvention pour cette acquisition selon le plan de financement suivant :

| Fonds | Taux de participation | Montant |
|----------------|-----------------------|-------------|
| État | 50 % | 2 319 250 € |
| CA du Cotentin | 50 % | 2 319 250 € |
| Total | 100 % | 4 638 500 € |

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Transports,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 118 - Contre : 26 - Abstentions : 36) pour :

- **Déposer** la demande de subvention sur la base du plan de financement indiqué dans la délibération,
- **Signer** la convention financière ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution,
- **Autoriser** la Présidente ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LA PRESIDENTE,

LE SECRETAIRE DE SEANCE,

Christèle CASTELEIN

Hubert LEMONNIER

27 MARS 2025

Date d'envoi de la convocation : le 20/03/2025

Nombre de membres : 192
Nombre de présents : 165
Nombre de votants : 180
A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : LEMONNIER Hubert

L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 27 mars, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h45 sous la présidence de Christèle CASTELEIN.

Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Etienne, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, BAUDRY Jean-Marc, BELLLOT DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BOTTA Francis, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BUHOT Sophie, BURNOUF Elisabeth, CAILLOT Annick, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIAN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, LELIEVRE Christophe suppléant de DESTRES Henri, DIGARD Antoine, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUCHEMIN Maurice, FAGNEN Sébastien, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît, LECONTE Stéphane suppléant de FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves, GANCEL Daniel, GENTILE Catherine, GERVAISE Thierry, MESNIL Thérèse suppléante de GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMEL Estelle, HAMON Myriam, HAMON-BARBÉ Françoise, HARDY René, HAUCHECORNE Dominique, HAYÉ Laurent (jusqu'à 21h27), HEBERT Dominique, HEBERT Karine, HELAOUET Georges, HERVY Isabelle, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, ENQUEBECQ Eliane suppléante de HURLLOT Juliette, JOUANNEAULT Tony, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LECHATREUX Jean-René, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, MAUNOURY Jean-Luc suppléant de LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François, LELONG Gilles, LELOUEY Dominique, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOINE Morgan (à partir de 19h32), LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry (jusqu'à 20h55), LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LECONTE Marcel suppléant de LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-

Marie, OLIVIER Stéphane, PARENT Gérard, PECORARO Yvonne, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOINARD Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TINCELIN Christiane, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIGER Jacques, VILDIER Sandrine, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas, VIVIER Sylvain.

Ont donné procurations :

BERNARD Christian à LE POITTEVIN Lydie, BOUSSELMAME Nouredine à LEFRANC Bertrand, BRANTONNE Pascal à PECORARO Yvonne, BRISSET Franck à LEBLOND Auguste, DUBOST Nathalie à DIGARD Antoine, DUCOURET Chantal à MEDERNACH Françoise, DUVAL Karine à FAGNEN Sébastien, FRANCOISE Bruno à HEBERT Karine, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, HAYE Laurent à FIDELIN Benoît (à partir de 21h27) HERY Sophie à TARIN Sandrine, JEANNE Dominique à ASSELINE Etienne, LEMOIGNE Sophie à HUREL Karine, LEMOINE Morgan à LEQUILBEC Frédéric (jusqu'à 19h32), LEMONNIER Thierry à HAMON Myriam (à partir de 20h55), PLAINEAU Nadège à GRUNEWALD Martine, VARENNE Valérie à PERRIER Didier.

Absents/Excusés :

BALDACCI Nathalie, BLESTEL Gérard, BROQUAIRE Guy, BROQUET Patrick, CAUVIN Jean-Louis, FALAIZE Marie-Hélène, JOZEAU-MARIGNE Muriel, LE PETIT Philippe, LECHEVALIER Isabelle, LEPLEY Bruno, PIC Anna, SIMON François.